

L'écho du CSE DTSI

Le collectif CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Géraldine Candida (UPR SE)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Nathalie Gomes (PFS)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Fabrice Lebrun (UPR SO)

suppléants :

Nora Laadri (PFC)
Elisabeth Guibert (DSI)
Laurent Bouix (DTR)

représentant syndical :

Thierry ROY (DTR)

Edito : L'emploi !

La CGT trouve déplorable qu'une entreprise se débarrasse de ses forces vives et de ses compétences depuis plusieurs années, certes nos activités évoluent mais quelle est le devenir de notre entreprise ? on s'arrête quand de vider la DTSI de ses salariés.

L'évolution des implantations géographique est aussi alarmant. L'Ile de France continue de prendre une place de plus en plus importante et la zone Nord Est devient un désert pour l'emploi à la DTSI. Couplé avec la concentration sur des gros sites, plus éloignés des lieux d'habitations, la réalité ne correspond pas du tout à ce que la direction affiche sur la RSE. Et très loin d'un aménagement du territoire.

Les prévisions sur l'emploi ne sont pas rassurantes. Embaucher moins d'une cinquantaine de salariés est plus qu'insuffisant et à des années lumières des besoins.

La prévision de moins de 9020 ETP CDI à fin 2023 est alarmante

soit -7% par rapport à 2022. A la DTSI nous vivons un PSE tous les ans. Les besoins sont là. Sous-traiter, abandonner de l'activité ne sont pas des solutions satisfaisantes. Au lieu d'embaucher et de former la DTSI externalise ses activités.

La CGT alerte la direction sur sa politique de l'emploi dangereuse, qui dégrade les conditions de travail, augmente la souffrance au travail, fait perdre le sens de notre travail, hypothèque l'avenir de l'entreprise que les salariés ont construit depuis des années.



Date de parution
17 juillet 2023

Les ASC pour la Culture

Les comptes des activités sociales et culturelles (ASC) du CSEE de la DTSI ont été validés, aussi bien par la commissaire aux comptes que par la majorité des élus. Comme à son habitude la CFE CGC a voté contre, plus virulente pour récupérer les données personnelles des salariés que d'œuvrer pour une redistribution juste des ASC.

Les ASC sont de plus en plus présentes dans les campagnes électorales et ce souvent au détriment du rôle économique du CSEE : restructurations, revendications salariales, création d'emplois.... Sont ainsi mises au second plan.

Pourtant, la bonne gestion du budget ASC, permet en cette fin de mandature, d'avoir une marge de sécurité budgétaire pour le début de la prochaine mandature mais aussi d'avoir une enveloppe budgétaire à redistribuer. Conformément à notre engagement, la CGT a poussé de tout son poids pour pouvoir offrir aux Ouvrants Droits du CSEE DTSI la possibilité d'obtenir des chèques Culture d'un montant de 80€.

Pour la CGT, il n'y a pas d'ambiguïté possible, l'augmentation du pouvoir d'achat est du ressort de l'entreprise et n'a rien à voir avec les ASC.

Notre santé à préserver!

Le rapport des médecins du travail pour l'année 2022 est le reflet de la situation de l'entreprise avec les choix stratégiques dont les conséquences sont considérables pour la santé des salariés. Effectifs et moyens, organisation et mode travail, la CGT ne cesse d'alerter la direction sur une politique basée sur l'économie et bien loin de l'humain. Les médecins ne sont pas moins explicites.

La CGT, comme les médecins du travail, rappellent que la mise en oeuvre du suivi médical et son effectivité engagent la responsabilité de l'entreprise.

Les points d'insatisfaction sont nombreux. Ils sont la conséquence directe de la politique de réduction des effectifs d'Orange et de la réduction des moyens, basé sur des objectifs économiques et la rémunération des actionnaires, bien loin d'une entreprise à visage humain. La mise en place du télétravail est associée à une politique immobilière et de réorganisations permanentes qui déstabilise les salariés et augmente la charge mentale des médecins.

Les alertes de la CGT, comme des médecins, sont donc nombreuses et insistantes. Les managers sont encore et toujours en RPS. Les télétravailleurs voient le suivi de leur santé dégradé. Mais le travail sur site, avec l'isole-

ment et les espaces dynamiques, ne connaît pas un meilleur traitement.

Il est temps pour notre entreprise de changer de politique et de sortir de l'ère Lombard dont nous sommes, maintenant, complètement revenus. C'est tous unis avec nous la CGT que vous pourrez voir votre santé préservée et vos intérêts réellement défendus.



A Nantes ça déménage...

Encore un dossier sur le « réaménagement des espaces de travail des sites de Nantes Estuaire, Nantes Moulin de la Garde et Nantes Beaulieu » avec déménagements des salariés de la DTSI entre les sites :

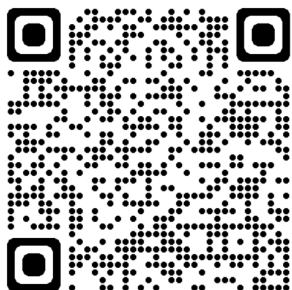
- Martin Luther King, Moulin de la garde et Estuaire
- Beaulieu vers Estuaire (ex UPR)
- Vertou 12 (DISU /STGP) vers Beaulieu ».

La direction nous donne comme arguments la vétusté de nombreux bâtiments, leur sous-occupation et des fins de baux proches, et annonce une démarche dont la finalité est « de moderniser les environnements de travail ».

Les élu(e)s CGT quant à eux dénoncent un énième projet de pure logique financière dont l'objectif est bien de faire des économies en fermant certains sites sans tenir compte du mal être des salariés, et de profiter du télétravail et du flex-office pour concentrer les salariés sur des bâtiments sous-dimensionnés (Nantes Estuaire accueillera 800 salariés pour 490 positions de travail).

Tous les arguments de la Direction ne suffiront pas pour justifier un tel traitement des salariés dans le seul but de poursuivre la réduction des coûts par celles des m2

La CGT refuse que dans les orientations de l'immobilier, l'humain devient une marchandise faisant partie de l'immobilier...



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de juin et juillet 2023

